

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Annexe 26 du CoDT

Nos références : PU/2021/123A - 20210902

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame MEULEMANS-VAN NIEUWENBORG, domiciliés Thier des Forges 80 a à 4140 Gomzée.

Le terrain concerné est situé Rue Heids des Chênes 40 à 4620 Fléron, cadastré Fléron section A n° 28 A, 29 A, 30 C.

Le projet consiste en la démolition d'une étable et d'annexes, la transformation du corps de logis principal en habitation (bâtiment A), d'une annexe au corps de logis en logement (bâtiment B), d'une grange en 3 appartements et locaux techniques (bâtiment C) et aménagements des abords (terrasse et piscine naturelle) et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: aire n°4.1; S.D.C.: zone II.C.1) et s'écarte du G.C.U. concernant :

- 1) Emprise au sol de l'ensemble des volumes annexes supérieure à 40m²,
- 2) Hauteur sous gouttière du volume annexe (terrasse couverte et abri de jardin) supérieure à 2,5m.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article R.IV.40-1, §1, 6° du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, durant la période d'enquête, à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, Rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON

- les jours ouvrables soit du lundi au vendredi ;
- les 16/09/2021 et 23/09/2021 jusqu'à 20 heures.

Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

L'enquête publique est ouverte le 14 septembre 2021 et clôturée le 29 septembre 2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par télécopie au numéro : 04/355 91 54,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be
- remise au service Urbanisme dont le bureau se trouve Rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU/2021/123A

Les réclamations et observation orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous, auprès du service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON, le 29/09/2021, à 11 h 00.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est le Service Urbanisme dont le bureau se trouve à Rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Fléron, le 07 SEP. 2021

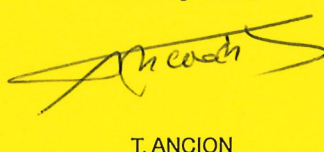
Le Directeur général f.f.,



P. SOLDATI



Le Bourgmestre,



T. ANCION

